

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : G. Louguet, J.P. Specq, C. Pette.

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 13 MARS 2014

Absent C. Popieul.

Secrétaire de séance : J.P. Specq

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le conseil, sous la présidence de Daniel Dutertre, a examiné les dépenses et recettes de l'année 2013.

Recettes fonctionnement	Recettes investissement
372 220,71 €	199 045,20 €
Dépenses fonctionnement	Dépenses investissement
309 132,08 €	233.049,51 €
Balance : + 63 088,63 €	Balance : - 34.004,31 €

L'exercice 2013 se solde donc par un excédent de 29.084.32 € (63 088,63 -34 004,31). Cette somme ainsi que le produit de la vente de notre terrain : 52 000 € seront affectés au budget primitif 2014.

M le Maire fait observer qu'il y avait obligation de rembourser la ligne de trésorerie souscrite en 2012 pour compenser la vente non encore réalisée de notre terrain. En conséquence plusieurs investissements prévus au budget primitif ont été différés.

A l'unanimité le conseil donne quitus à M le Maire pour ce budget 2013

COMPTE DE GESTION DE M LE RECEVEUR

Le conseil approuve aussi le compte présenté par M le Percepteur d'Ardres qui donne les mêmes résultats.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC EIFFAGE-ENERGIE

A l'unanimité le conseil reconduit la convention qui a été passée avec la Société Eiffage pour l'entretien de notre éclairage public.

ENGAGEMENT DE DEPENSES EN INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Le four prêté par le prestataire de service de la cantine ne fonctionne plus de manière satisfaisante. Il y a nécessité à le remplacer d'urgence. En conséquence le Conseil vote l'engagement pour la Commune d'en acquérir un neuf (Valeur approximative de 3500 €). Cet appareil de réchauffement de plat sera mis à la disposition à la fois de la cantine et des utilisateurs de la salle.

MODIFICATION DU STATUT DU SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLÉE DE LA HEM NORD.

Suite aux redécoupages territoriaux au 1^{er} janvier 2014, les communes de Nordausques et de Zouafques intègrent la CASO et quittent donc notre syndicat. Cette décision fragilise notre syndicat puisqu'il ne compte plus que les communes de Ruminghem, de Muncq-Nieurlet, de Recques et une partie de Zutkerque. Par ailleurs, avec ce découpage, nous ne disposerons plus bientôt d'approvisionnement en eau lorsque la station de Nordausques sera fermée. Il nous faudra acheter l'eau à une autre structure.

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX CANTONS :

Les cantons d'Ardres et d'Audruicq cessent d'exister. Désormais Recques ainsi que Muncq Nieurlet et les 13 autres communes formant l'ancien canton d'Audruicq intégreront le nouveau canton de Marck, qui en sera le chef-lieu,